

Tarifs par session

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
0 à 450€	12,45€	22,05€	28,40€
451 à 550€	15,85€	27,75€	36,40€
551 à 700€	19,10€	33,20€	42,75€
plus de 700€	22,05€	38,75€	50,10€

Tarifs à l'année

Quotient Familial	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
0 à 450€	25€	44,10€	56,75€
451 à 550€	31,70€	55,45€	71,45€
551 à 700€	38,20€	66,25€	85,40€
plus de 700€	44,10€	77,50€	100,30€

Fonctionnement :

- > **Session 1** : du 1^{er} septembre 2022 au 3 février 2023
- > **Session 2** : du 20 février 2023 au 7 juillet 2023.

Les activités proposées se déroulent entre 16h30 et 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les familles peuvent récupérer leur(s) enfant(s) à partir de 17h45.

Les tarifs sont établis sur la base d'un forfait durant toute la session.

En cas d'absence de votre enfant, contactez le Service Éducation au 04 77 81 04 38.

Important : lors de l'inscription, veillez à vous munir de votre quotient familial pour l'année en cours, ainsi que de votre numéro d'allocataire.



Service Éducation
Mairie de La Ricamarie - Place Michel Rondet
04 77 81 04 38 / enseignement2@ville-la-ricamarie.fr



PROGRAMME D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DU SOIR

GRUPE SCOLAIRE DU CENTRE

du 1^{er} septembre 2022
au 7 juillet 2023
de 16h30 à 18h

Inscriptions du lundi au vendredi
en Mairie, au Service Éducation.



Service Municipal Éducation

ÉCOLE MATERNELLE DU CENTRE

ACTIVITÉS PROPOSÉES

Lundi, mardi et jeudi

- > Jeux collectifs : jeux d'adresse, d'opposition, parcours de motricité...
- > Jeux extérieurs : vélos, trotinettes, ballon...
- > Atelier arts plastiques
- > Éveil musical et corporel : musique, chant, danse
- > Créations manuelles
- > Contes et comptines

Vendredi

Ateliers au choix de l'enfant

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

ACTIVITÉS PROPOSÉES

POUR LES 6/7 ANS (CP, CE1) :

Les lundis, mardis et jeudis
Activités sportives
(jeux d'opposition, sports collectifs, tennis,...).
Sous forme de cycle de vacances à vacances.

OU

Activités créatives et artistiques

Vendredi

Activités spontanées

POUR LES CE2, CM1 ET CM2 :

« Apprendre à apprendre ».

Les lundis, mardis et jeudis

ce temps d'activités éducatives réinvestit les apprentissages scolaires sous forme de jeux ou d'activités ludiques, artistiques, sportives...

Vendredi

Activités spontanées

